



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 27 février 2024 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Subvention pour « Les châtelains » pour la campagne de stérilisation des chats
- Demande de subvention pour le voyage scolaire du collège Maurice Genevoix en Normandie
- Demande de subvention de l'ADMR
- Travaux de voirie 2024
- Avis sur le projet éolien situé sur les communes de Bournan, Civray-sur-Esves, Cussay et Ligueil
- Questions et informations diverses

Le Maire